

**Discours de Nathalie Roret, directrice de l'ENM, à l'occasion de la rentrée
des auditrices et auditeurs de justice de la promotion 2026**

Bordeaux, le 16.02.2026

Seul le prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs, les auditrices et auditeurs de justice de la promotion 2026,

Mesdames, Messieurs,

Chères équipes,

C'est avec une grande joie que je vous accueille aujourd'hui à l'École nationale de la magistrature. Je veux vous adresser en ma qualité de directrice, au nom de l'ensemble des agents de cette grande École de la République, mes plus vives félicitations.

Vous êtes les lauréats d'un concours exigeant, long et sélectif.

Votre réussite à ce concours qui éprouve la capacité à tenir dans la durée, à faire face aux doutes et à l'incertitude, révèle en vous une rigueur intellectuelle, un goût de l'effort, une constance et une solidité personnelle qui vous aideront dans la continuité de votre formation de futur magistrat.

Vous faites vos premiers pas aujourd'hui dans une école nationale et donc une école unique qui vous formera sur plusieurs sites ENM et en divers stages tout au long de votre vie professionnelle.

La formation que vous commencez est à voir comme un continuum, sans rupture entre votre formation initiale de 31 mois et votre prochaine formation continue, laquelle aura aussi un caractère obligatoire.

Ce jour est un point de bascule,

Le premier jour d'une formation au service de la Justice qui s'imposera tout au long de votre carrière de Magistrat.

Vous intégrez l'École qui constitue le pilier essentiel de la formation et de l'identité de la magistrature française.

En tant qu'élève de cette promotion 2026 de l'ENM, vous incarnez l'exigence républicaine d'un recrutement sur concours fondé sur la compétence, le mérite et la transmission de valeurs qui fondent le service public de la justice.

Votre promotion, comme les promotions 2024 et 2025 ou encore la toute nouvelle promotion des stagiaires du concours professionnel avec qui vous aurez l'opportunité d'échanger dans les prochaines semaines est, par son volume, la traduction concrète voulue par le Président de la République de réarmer la justice du XXI^e siècle avec une augmentation du corps des magistrats de + 1500 à horizon 2027.

Cette augmentation voulue au plus haut, sommet de l'État poursuit l'objectif de répondre aux attentes des citoyens à l'égard de leur justice.

L'ambition de l'État et des moyens alloués par la Nation pour former les élèves magistrats, sans dégrader la qualité de vos formations tout en augmentant le volume des recrutements, est à la hauteur de l'importance de l'office du magistrat dans une société démocratique.

Soutenue par le Ministère de la Justice, l'ENM a dû se projeter, adapter ses méthodes, ses outils, ses espaces. Depuis 4 ans, notre École a connu des transformations historiques, de nature pédagogiques, organisationnelles, humaines, mais aussi immobilières avec l'ouverture de deux nouveaux sites à Bordeaux et à Paris.

Cette adaptation réussie par l'École reste en dynamique, et c'est une bonne nouvelle car je suis convaincue que l'une des raisons qui fait que l'ENM reste une École prestigieuse, convoitée par les meilleurs étudiants, repose

notamment sur sa capacité à questionner sa formation et à rendre visible ses évolutions pédagogiques.

C'est pour partie ce que le garde des Sceaux, Ministre de la Justice est venu exposer en fin d'année dernière dans cet amphithéâtre Simone Veil pour annoncer sa volonté de confier à une Mission de préfiguration désormais installée, l'élaboration d'une réforme destinée à moderniser le recrutement, le fonctionnement, les cursus et les débouchés de notre École ainsi que l'activité de formation continue.

Cette Mission de préfiguration confiée à Monsieur Charles Touboul Moracchini, conseiller d'Etat ainsi qu'à l'Inspection générale de la justice pour son appui, sera présente dans les murs de l'École bordelaise cette semaine pour échanger avec les équipes et les délégués de promotions qui vous précèdent.

Le rapport à venir, sans doute au printemps, constituera la base des arbitrages et de la préparation des textes portant réforme de l'École nationale de la magistrature.

Mais pour en revenir au présent et vous parler de vous, chère promotion 2026,

Sachez que votre promotion est riche de 375 auditrices et auditeurs de justice, dont 326 sont lauréats du premier concours, un chiffre de recrutement par le jury qui n'avait encore jamais été atteint depuis la création de l'ENM.

Parmi vous, des auditrices et auditeurs, issus de Classes Prépa Talents ayant réussi l'un des trois concours classiques ou le nouveau concours Spécial Talents.

Cette récente voie d'accès incarne concrètement l'ambition républicaine d'égalité des chances et la volonté d'ouvrir plus largement l'accès à la Magistrature.

Cela a été un honneur pour moi même et Madame Emilie Boddington, sous directrice en charge des recrutements et de la validation des compétences, d'accompagner notre classe Prépa Talents d'Orléans, la semaine dernière à l'Élysée pour un échange avec le Président de la République.

C'est pour notre École, une fierté de voir fonctionner les dispositifs d'égalité des chances que l'ENM porte avec constance et conviction, dont les classes prépa Talents sont l'expression la plus aboutie à ce jour.

Depuis 2021, j'ai souhaité que leur nombre soit fortement développé ; grâce à l'énergie de Samuel LAINE ancien directeur adjoint nous avons réussi puisque 5 nouvelles classes sont venues s'ajouter aux trois premières et une huitième classe ouvrira en 2026, en Guadeloupe.

C'est un signal fort adressé à la jeunesse de tous les territoires : la Magistrature recrute sur le mérite, partout, avec le souci de ressembler davantage à la société qu'elle sert.

Cette diversité nécessaire à la Magistrature, votre promotion l'illustre à sa façon, par la variété de vos parcours universitaires et professionnels.

Certains d'entre vous arrivent directement des bancs de l'Enseignement Supérieur, porteurs d'une expression théorique, mais non moins experte, du Droit ; d'autres ont déjà exercé un métier, parfois pendant de nombreuses années et apportent ainsi une expérience du réel, du travail collectif et de la responsabilité de la prise de décision.

Tous, vous portez un regard singulier qui va devenir complémentaire et donc s'enrichir, sur la justice et sur la société.

Cette diversité s'incarne également à travers les élèves Avocats qui vont vous rejoindre dans votre apprentissage car ils ont choisi, dès leur formation initiale, d'appréhender l'Avocature avec le souci de la formation interprofessionnelle dont ils bénéficieront à l'ENM pendant 6 mois ; je ne doute pas que vous leur réserverez le meilleur accueil tant le besoin de dialogue et de compréhension mutuelle entre les professionnels de la justice et singulièrement les avocats et magistrats doit être une préoccupation constante dans l'intérêt des justiciables.

Avec les auditeurs internationaux qui viendront aussi vous rejoindre, vous allez enrichir vos connaissances sur les systèmes étrangers, confronter les pratiques judiciaires et ouvrir vos horizons. Ainsi dès le début de votre formation, par ces rencontres, puis les échanges proposés dans le cadre européen, vous contribuez au rayonnement international de notre École si réputée au-delà des frontières ; profitez de ces moments pour vous informer

sur l'activité de notre département international qui contribue à la réputation de l'École nationale de la magistrature.

Enfin, pour la première fois, votre promotion d'auditeurs de justice partagera la prestation de serment du 6 mars prochain avec les lauréats du nouveau concours professionnel.

Ces profils de professionnels en reconversion, forts d'expérience longue et d'une identité professionnelle structurante, constituent une richesse pour l'Institution.

Nourrissez-vous mutuellement de vos parcours, de vos questionnements et de vos regards parfois intergénérationnels.

Thème : Une formation au service de la confiance des citoyens en leur justice.

A l'issue du cursus que vous débutez, vous serez formés au métier de Magistrat, dans ses différentes fonctions par l'acquisition de compétences fondamentales qui vous permettront une prise de décision conforme à la loi et adaptée à son contexte, respectueuse de l'individu et des règles éthiques et déontologiques, s'inscrivant dans un environnement institutionnel, national et international.

Cette formation ambitieuse est dispensée sous ma responsabilité et celle de notre conseil d'administration, par une équipe pédagogique, pleinement engagée, d'un haut niveau d'exigence pour vous et pour elle-même, encadrée par une équipe de direction qui fixent les objectifs et un secrétariat général dont les agents, pleinement efficaces, permettent la bonne réalisation de nos missions.

Au-delà de vos efforts personnels, c'est grâce à l'implication de toutes et tous, sans oublier les coordonnateurs régionaux de formation, magistrats en charge de votre formation et de votre évaluation en juridiction, que vous réussirez votre apprentissage de magistrat.

Aussi je vous invite à vous lever pour les encourager et les remercier par anticipation en les applaudissant chaleureusement.

Puisque vous êtes désormais installés dans cet amphithéâtre et que vous avez choisi d'intégrer l'ENM, vous avez déjà une idée du déroulement de votre formation ; vous savez qu'elle sera très largement pratique avec une forte prédominance de temps en stages.

Je laisse le soin aux membres de la direction qui prendront la parole ensuite ainsi qu'à Monsieur Guillaume Puygrenier, Chef de cabinet de la directrice qui sera un incontournable interlocuteur notamment pour les délégués de promotion que vous élirez, d'apporter d'avantage de précisions tout en sachant bien que l'information très riche qui vous est donnée aujourd'hui restera partiellement en mémoire, comme chaque année, tant votre excitation du premier jour de la rentrée est vive !

Pour ma part, je vais m'attacher à vous livrer un message court que j'espère émettre suffisamment fort pour qu'il soit retenu.

Ce message que j'ai choisi pour votre rentrée, chère Promotion 2026, c'est celui de la CONFIANCE.

Un message de confiance dans un monde et à une époque où beaucoup de défiances s'expriment.

Je commencerai par illustrer mon message en évoquant la confiance que vous devez inspirer à nos concitoyens.

Inspirer la confiance quand on veut être magistrat, n'est pas une option : c'est une exigence première, une condition de légitimité de l'autorité judiciaire.

La confiance dans une démocratie comme la nôtre ne se proclame pas : elle se mérite. Cette confiance que vous aurez à susciter, vous pourrez déjà la trouver en vous-même, en associant des vertus simples mais essentielles : la clarté, la rigueur, la sérénité.

La clarté parce que vos décisions de justice doivent être comprises.

La rigueur parce que la qualité du raisonnement, de l'écoute et de l'écriture fondent l'autorité de jugement.

La sérénité, parce qu'elle vous donnera une nécessaire distance pour la prise de décision.

A cela, il faudra ajouter la confiance en vous et la confiance en votre formation et en vos formateurs.

Avoir confiance en soi ne signifie pas l'absence de doute ; cela signifie la solidité : savoir interroger, vérifier, reprendre et décider.

Et cette solidité, l'École va vous la donner.

Aujourd'hui, vous n'entrez pas seulement dans une formation : vous entrez dans une responsabilité.

Ne vous méprenez pas, bien qu'élèves dans cette École, vous n'êtes désormais plus des étudiants et vous n'êtes plus regardés comme tels à l'intérieur et à l'extérieur de cet établissement ; vous êtes Mesdames, messieurs, des auditrices et auditeurs de justice, soumis au serment que vous allez prêter de « garder le secret professionnel et de vous conduire en tout comme un digne et loyal auditeur de justice ».

Pour votre entourage personnel, amical, dans vos interactions en société, Vous serez considérés comme de futurs juges ou de futurs procureurs et ce sera la fierté de votre état de futur magistrat.

Votre boussole comportementale sera votre éthique personnelle et la déontologie professionnelle dont vous allez vous emparer ; j'ai d'ailleurs souhaité attirer votre attention avant même cette rentrée en vous adressant pour lecture la nouvelle Charte de déontologie des Magistrats de l'Ordre Judiciaire publiée en décembre dernier par le Conseil Supérieur de la Magistrature.

Peut-être vous souvenez vous déjà des premiers mots de l'introduction de cette nouvelle Charte de déontologie :

« Pour assurer le respect de la liberté individuelle et, plus largement, la garantie des droits, le magistrat respecte une déontologie scrupuleuse, seule de nature à conforter sa légitimité. Il s'engage, en prêtant serment, à adopter un comportement professionnel, soutenu par des valeurs fondamentales, assurant aux citoyens un égal accès à un tribunal indépendant et impartial, gage d'une justice de qualité rendue dans des délais raisonnables. ».

Lors de l'audience de rentrée de la Cour de Cassation, le premier Président Christophe Soulard a précisé que le CSM avait rédigé cette charte « avec la conscience aiguë de ce que le respect de règles déontologiques strictes constitue un composant essentiel de la légitimité des magistrats ; cette charte ne doit pas être vécue comme un carcan, mais comme un objet de fierté »

Retenez cela comme étant, avec le serment de magistrat et les dispositions statutaires, la pierre angulaire de votre exercice professionnel prochain.

Toujours pour guider votre savoir-être, source de la confiance que vous inspirez à nos concitoyens, rappelez-vous que le règlement intérieur de notre École, auquel vous êtes soumis dès ce premier jour, a été récemment modifié et dispose désormais en son article préliminaire que l'ENM «promeut dans toutes ces missions, l'Etat de droit, ainsi que les valeurs et principes fondamentaux guidant l'exercice du magistrat : l'indépendance, l'impartialité, l'humanité, l'intégrité, la loyauté, la conscience professionnelle, la dignité, le respect et la attention portée à autrui, la réserve, la discrétion et le respect du secret professionnel ».

De nombreuses séquences de formations et des échanges avec les membres du CSM et du Conseil de déontologie vous aideront dans l'appropriation des valeurs déontologiques indispensables à l'exercice de votre office de magistrat.

Vos formateurs, sous l'impulsion de notre nouveau doyen du pôle d'enseignement des Humanités Judiciaires, le professeur de droit Joël Moret-Bailly, spécialiste des questions éthiques et déontologiques, seront toujours disponibles pour accompagner votre apprentissage.

Outre le respect des règles éthiques et déontologiques, c'est bien sûr par votre compétence juridique et technique au service de la qualité de vos décisions, que vous inspirerez la confiance, d'abord celle de vos formateurs et évaluateurs, futurs collègues puis du jury d'aptitude, enfin celle des justiciables et autres professionnels de justice dans vos juridictions d'affectation.

Je n'ai pas de doute sur l'investissement que vous mettrez dans votre formation à l'ENM comme j'ai pu le constater constamment pour vos

prédécesseurs, et faites confiance à mon expérience puisque vous êtes la 8ème promotion d'auditeurs à me subir !

Cela impliquera de votre part assiduité à l'ensemble des conférences et directions d'études, sauf motif légitime d'absence. N'oubliez pas que vous êtes rémunérés pour être formés dans cette École et que présence et ponctualité sont exigées de vous.

Outre la formation pratique et technique de haute qualité qu'ils vous transmettront, vos formateurs seront aussi attentifs à vous aider à développer votre capacité d'adaptation au rythme de travail en juridiction ; il ne s'agit pas de travailler en mode dégradé mais de s'astreindre à rendre aux justiciables une justice utile dans un temps raisonnable.

Sans renoncer à la qualité de la décision prononcée, à la rigueur juridique, à l'humanité attendue du juge, Il s'agit de se mettre en situation de donner une certaine célérité au temps judiciaire, condition de légitimité de la décision de justice et de l'autorité de l'acte de juger ; c'est une attente et aussi une mission des magistrats qui vous accueilleront en stage juridictionnel et qui contribuent grandement à votre formation.

Les enseignements liés au bon fonctionnement d'une équipe juridictionnelle vous aideront dans ce souci d'efficacité de vos missions, source évidente de la confiance que vous suscitez chez vos futurs collègues.

En 2026, il serait incongru de parler de performance, d'efficacité et de confiance sans évoquer l'apport de l'IA et son impact dans l'activité judiciaire.

Sur ce sujet, personne ne vous parlera mieux que celui qui a remis au Garde des sceaux en 2025 le Rapport « l'IA au service de la Justice » synthèse du groupe de travail qu'il a piloté, aboutissant à de nombreuses et précieuses préconisations.

Je laisserai donc au directeur adjoint Haffide Boulakras puisqu'il s'agit de lui, le soin de présenter cette question et la nouvelle Charte à laquelle il vous sera demandé d'adhérer en votre qualité d'apprenant de notre École.

Avant de conclure ce propos d'accueil,
Je veux vous dire :
Soyez confiants et soyez fiers !
Soyez confiants dans la formation que vous allez recevoir.
Soyez fiers de porter haut les valeurs de la justice.

Malgré les vents mauvais qui peuvent souffler, malgré les pressions qui peuvent viser l'Institution et ses membres, vous serez protégés par une éthique et une formation exigeante qui vous donneront des armes solides intellectuelles et professionnelles pour faire face et accomplir votre office de magistrat.

Et pour finir, je vous incite à méditer la réflexion d'une philosophe américaine que j'apprécie, qui a étudié le droit et l'éthique comme source de confiance ; dans son œuvre « l'art d'être juste » Martha Nussbaum écrit

« Les compétences techniques et juridiques ne suffisent pas pour que le Juge soit un bon juge à tous égards » [...] elle précise : « afin d'être pleinement rationnels, les juges doivent également être capables de fantaisie et de sympathie ; ils doivent éduquer non seulement leurs capacités techniques mais également leur capacité à l'humanité. Sans cela, leur impartialité sera bornée et leur justice aveugle ».

Je ne doute pas que, sur cette image, vous saurez toutes et tous devenir de bons magistrats.

Je vous remercie.